

## Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

Mémoire de Michael Childs, résident de Piopolis

En tant que signataire de la lettre incitant le déclenchement d'une commission d'enquête ciblée du BAPE, je voudrais remercier les commissaires et le personnel du BAPE pour la série d'audiences publiques tenues les 3 et 4 février 2025. Cela a donné à tous les participants une bonne occasion d'obtenir des informations supplémentaires sur le projet. Je n'ai pas pu participer autant que je le souhaitais, étant sur un autre continent et dans un autre fuseau horaire, mais j'ai lu attentivement les transcriptions et examiné les documents fournis à la suite des questions et commentaires.

Comme je l'ai déjà indiqué, je ne suis pas opposé à ce projet – loin de là. Je crois que la plupart des citoyens de la région ressentent la même chose, et les élus qui ont mis en avant les avantages économiques et environnementaux ont largement prêché à une audience acquise. Néanmoins, je crois fermement qu'un bon projet pourrait devenir excellent avec quelques changements.

Il ressort rapidement des recherches sur l'impact des éoliennes sur l'environnement et sur la qualité de vie des personnes, que la pollution lumineuse nocturne est, à la fois :

- La plus irritante et nuisible à la tranquillité d'une région
- La plus dommageable pour la qualité de vie des citoyens
- Enfin, l'élément le moins compris ou attendu, et celui dont les gens étaient le moins informés.

En Angleterre, en Allemagne, en Autriche, dans de nombreux États des États-Unis comme la Caroline du Nord, la Géorgie, le Kansas, le Colorado, le Dakota du Nord, etc., les citoyens ont contraint les gouvernements à agir pour réduire la pollution lumineuse nocturne associée aux systèmes d'avertissement pour avions intégrés aux projets éoliens. Dans plusieurs juridictions (Allemagne, Autriche, Colorado, Kansas ...), des lois ont été adoptées obligeant les opérateurs à installer des systèmes radar pour que les lumières ne soient utilisées que lorsque cela est nécessaire.<sup>1</sup>

Le projet actuel a continué la tendance dans cette industrie à traiter un problème potentiel majeur comme un détail mineur. Dans un [Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement](#) de 99 pages, il

---

<sup>1</sup> Autriche : <https://www.themayor.eu/en/a/view/why-is-austria-pushing-legislation-to-ban-blinking-lights-on-wind-turbines-12351>

Allemagne : <https://www.offshorewind.biz/2022/09/09/german-offshore-wind-farm-operators-retrofitting-turbines-ahead-of-new-law-on-aviation-obstruction-lighting/>

Colorado et Kansas: <https://www.newstarget.com/2023-05-05-kansas-colorado-regulate-turbine-lights-wind-farms.html>

n'y avait qu'un paragraphe abordant la pollution lumineuse. Il était simplement indiqué que le système de variation de l'intensité lumineuse résoudrait la plupart des problèmes, et promettait des informations supplémentaires qu'il a ensuite négligé de fournir.

Les audiences de février ont largement (et heureusement) comblé cette lacune. Enfin, une simulation de l'éclairage nocturne a été fournie (DA7 : bien qu'aucune information n'ait été fournie sur la distance...). Des points de vue supplémentaires à travers la MRC ont été donnés dans DA6, et des études et cartographies supplémentaires sur la visibilité ont été fournies dans DA2. C'est tout à fait positif. Et pourtant, je crois que davantage peut être fait pour répondre à cette préoccupation.

Tout d'abord, en ce qui concerne la pollution lumineuse, il serait une erreur de penser que l'impact de ce projet sur l'Observatoire du Mont-Mégantic est le seul facteur en jeu. Le ciel nocturne dans notre région, protégé et valorisé par des règlements, est une merveille, bénéfique et absolument intégrante à la qualité de vie de TOUS les citoyens de la MRC. Il doit être protégé à presque tout prix. La cartographie de la visibilité montrée dans le document DA2 montre que l'impact territorial le plus important de la pollution lumineuse nocturne est susceptible de toucher les municipalités de Piopolis et de Marston (tout le nord-ouest et sud-ouest du lac), qui sont toutes deux des lieux récréotouristiques importants. Bien que les plus touchés, ils seront parmi les moins financés par le projet. C'est spécialement le cas pour Piopolis si l'éolienne la plus visible située au sud, numéro 21, est construite.

Le système de variation de l'intensité lumineuse diminuerait certainement une partie de l'impact du projet, mais si une éolienne est visible de jour à 12 km de distance, par une nuit claire elle sera plus visible à la même distance. Les scientifiques Bara et Lima, cités par les promoteurs, ont en effet démontré que « *l'ampleur visuelle des parcs éoliens la nuit peut être **considérablement plus grande que celle de jour**. Ce facteur devrait être pris en compte dans les évaluations de l'impact environnemental.* »<sup>2</sup> Dans le cas de Piopolis, un résident verra au moins 4 éoliennes, clignotant ensemble plus de 7000 fois par heure, chaque heure, chaque nuit, toute l'année.

Le système d'éclairage est requis pour la sécurité des avions. Une étude a-t-elle été réalisée sur la fréquence des avions légers la nuit à proximité des éoliennes projetées ? Un coup d'œil à une carte topographique montrerait que tout pilote qui volait à basse altitude dans cette région montagneuse la nuit serait probablement idiot, fou ou suicidaire. Pourtant, pour contrer ce qui est probablement une menace pour la sécurité publique extrêmement faible, vingt éoliennes clignoteront constamment, au détriment de tous les résidents de la région.

Il doit y avoir une meilleure solution – et il en existe une. Les promoteurs sont bien conscients de l'alternative des systèmes radar qui ne fonctionnent que lorsque les avions sont à proximité dangereuse. Ils répondent que le défrichement supplémentaire du terrain aurait un impact plus important sur l'environnement. Pourtant, le président de la Commission, M. Lanmafankpotin, a attiré l'attention sur le système Intelilight développé par Vestas, déjà fournisseur des éoliennes elles-mêmes! Ce système radar, prouvé par plus de 10 ans de service réussi, peut être installé sur

---

<sup>2</sup> Journal of Quantitative Spectroscopy and Radiative Transfer, Volume 329, December 2024, 109203  
[Quantifying the visual impact of wind farm lights on the nocturnal landscape](#) (Mon traduction et emphase.)

le mât des éoliens et ne nécessite aucun défrichage supplémentaire. Une courte vidéo peut être vue (en anglais).<sup>3</sup>

Un tel système d'avertissement pour les avions serait probablement utilisé extrêmement rarement, et le ciel nocturne serait largement épargné par ce qui est autrement une transition énergétique nécessaire et bienvenue. Et les promoteurs auront leurs profits.

Je recommande donc au BAPE :

- De recommander fortement l'utilisation du système Intelilight ou d'un système similaire pour le Projet Haute-Chaudière.
- De recommander la suppression ou le déplacement de l'éolienne n° 21 pour réduire son impact visuel sur Piopolis.
- De recommander que dans les partenariats public-privé futur, le partage des bénéfices économiques soit réparti en fonction de l'impact environnemental ainsi que de l'emplacement des infrastructures.

Sincèrement,

Michael Childs

---

<sup>3</sup> <https://www.video.vestas.com/video/15473846/vestas-intelilight-active-aviation-light>